

FICHE PRATIQUE MOBILITÉ ÉTUDES MOBILITÉS INTERNATIONALES AIDES FINANCIÈRES

COMMENT FAIRE MA DEMANDE DE FINANCEMENT ?

ETAPE 1 – Je vérifie ma destination

Je vérifie que je pars en mobilité dans une des destinations suivantes :

Bangkok, Buenos Aires, Curitiba, Fukuoka, Guanajuato, Hanoï, Leeds, Medellín, Mexico, Montréal, Québec, Rabat, Recife, Rosario, Santiago, Tianjin

ETAPE 2 – Je crée mon compte sur Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine (MDNA)

Je vais sur le site [MDNA](#) et je clique sur « Je crée un compte »



Je remplis le formulaire d'inscription et je clique sur le bouton « Créer ».

Je saisis ensuite le code de vérification reçu sur l'adresse électronique renseignée, puis je clique sur « Vérifiez le code ».

Je peux maintenant me connecter sur la plateforme.

ETAPE 3 – Je dépose ma demande sur Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine (MDNA)

A partir du [Guide des Aides régionales](#), je choisis l'aide qui correspond à ma mobilité et je clique sur « Créer mon dossier » ou « Commencer la saisie »

Attention : au 12/06/26, l'aide « Séjours d'études à l'étranger post bac - année académique 2026-2027 » n'est pas encore en ligne.

Attention : au moment de choisir mon établissement d'origine, je dois sélectionner l'établissement qui commence par « 33 – **Etudiant** – Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux – Talence »

Afin de déposer ma demande, je dois :

- Compléter le formulaire
- Joindre les justificatifs

- Envoyer la demande

Attention : la demande ne pourra pas être envoyée si toutes les pièces justificatives n'ont pas été téléchargées. S'il me manque des pièces justificatives au moment de la saisie du dossier, je peux télécharger une feuille blanche ou autre document afin de ne pas retarder l'envoi de la demande. La Région Nouvelle-Aquitaine pourra par la suite me redonner la main sur mon dossier afin d'envoyer le bon document.

TOUT DOSSIER QUI NE SERA PAS ENVOYÉ A LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE (MDNA) AVANT LE DÉBUT DE LA MOBILITÉ NE SERA PAS ÉTUDIÉ PAR LA RÉGION.

ETAPE 4 – En fonction de ma situation, je suis recontacté.e par la Région Nouvelle-Aquitaine ou par l'ENSAP Bordeaux

En cas de réponse positive de la Région Nouvelle-Aquitaine : c'est la Région qui me recontacte et gère le versement de ma bourse.

Pour toute information sur l'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine, je consulte en priorité le site [Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine](#).

A partir du « [Guide des aides régionales](#) », j'ai accès aux critères de sélection, aux montants des aides, modalités de versements, mais aussi règlement, au calculateur de revenu pondéré, tutoriels, etc

En cas de réponse négative de la Région Nouvelle-Aquitaine : je suis recontacté.e par l'ENSAP Bordeaux pour la suite de la procédure